



SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE ROCAMADOUR

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 avril 2019 à 15h00, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Cahors sous la présidence de Pascal Jallet.

Étaient présents : M. Pascal Jallet, M Didier Baudet, M. Eric Cailles, M. Serge Rigal, M. Vincent Labarthe, M. Raphael Daubet , M. Maxime Verdier

Sans pouvoir délibératif : M. Jacques, Services du Département mis à disposition, Mme Malignon, directrice du syndicat mixte.

Étaient excusés : Mme Michèle Fournier Bourgeade, Mme Marie Piqué, M Philippe Lasvaux, M. Marc Laborie, M. Robert Menot, M Affraix, Services du Département mis à disposition.

Pouvoir : Mme Geneviève Lasfargues à M. Vincent Labarthe, arrivée pour les votes des comptes administratifs 2018 et des budgets 2019

Est élu secrétaire de séance : M. Maxime Verdier

Date de la convocation : 29 mars 2019

Date d'affichage : 29 mars 2019

Point n°1 : Dispositions administratives

1-1 Validation du procès-verbal de la séance du 15 février 2019

Le procès-verbal de la séance du 15 Février 2019 est adopté.

1-2 Rapport sur l'exercice des délégations au président

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, M. le président a signé la convention avec Mammoconsulting concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les systèmes d'exploitation des parkings. Cette convention précise les modalités de remboursement des frais à l'occasion des déplacements pour les réunions auxquelles le consultant est convié.

M. le Président a déclaré infructueux les lots °02 « Charpente métallique - vêtue », n°06 « Plâtrerie – carrelage - faïence » et n° 07 « Peinture » pour le motif d'absence d'offres. Il a décidé de recourir à un marché négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence pour ces 3 lots.

M. le Président a également déclaré le marché à procédure adaptée d'ordonnancement, pilotage et coordination pour la réhabilitation et la construction des bâtiments de premiers services des parkings d'entrée de site de la vallée, l'Hospitalet et du Château à Rocamadour, sans suite, pour motif de changement de position de la maîtrise d'ouvrage sur les moyens mobilisés pour gérer cette opération (recrutement en interne d'un chef de projet qui assurera notamment l'OPC).

M. le président a attribué :

- le marché n°2019.03 relatif à la conception graphique, fabrication et pose des panneaux de localisation et des enseignes des parkings d'entrées de site à la société Sud-ouest signalisation pour un montant de 21 380.00€ HT soit 25 656.00€ TTC,

- sur avis de la CAO réunie en date du 18 Mars, le marché n°2019.04 relatif aux travaux d'aménagement des accès aux parkings de l'Hospitalet et des Garennes à Rocamadour à la société SAS COLAS Sud-Ouest pour un montant de 74 933€ HT soit 89 919.60 € TTC,

- sur avis de la CAO réunie en date du 18 Mars 2019, les lots du marché n°2018-07 relatif aux travaux de réhabilitation des bâtiments de premiers services et de leurs abords à Rocamadour :

- Pour le lot 1 - Gros Œuvre VRD Démolition : au groupement Marcouly (mandataire) – ERC pour un montant de 316 191,90 € HT soit 379 430.28 € TTC,

- Pour le lot 2 - Charpente métallique Vêture : à l'entreprise GFM, pour un montant de 120257,50 € HT soit 144 309.00 € TTC,
- Pour le lot 3 - Charpente couverture : à l'entreprise Lestrade SARL, pour un montant de 62284,30 € HT soit 74 741.16 € TTC,
- Pour le lot 4 – Serrurerie : à l'entreprise Richard Métallerie, pour un montant de 128 372,94 € HT soit 154 047.53 € TTC,
- Pour le lot 5 – Menuiserie bois agencement : à l'entreprise SARL Menuiserie Delnaud, pour un montant de 23 219.55 € HT soit 27 863.46 € TTC,
- Pour le lot 6 – Plâtrerie – carrelage - faïence : à l'entreprise SARL Antonio Oliveira pour un montant de 28 949.99 € HT soit 34 739.99 € TTC,
- Pour le lot 7 – Peinture : à l'entreprise SARL Antonio Oliveira pour un montant de 16 491,19€ HT soit 19 789.43 € TTC,
- Pour le lot 8 – Plomberie – CVC : à l'entreprise SARL Guimbeau, pour un montant de 35284,75€ HT soit 42 341,70€ TTC,
- Pour le lot 9 – Electricité : à l'entreprise Engie Ineo, pour un montant de 71 521 € HT soit 85 825.20€ TTC.
- Pour le lot 10 – Sanitaires autonettoyants : à l'entreprise Sagelec SAS pour un montant de 199 700€ HT soit 239 640 € TTC.

Le conseil prend acte de l'exercice des délégations au Président.

1-3 Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Jusqu'à présent, il n'existe pas de régime de primes ou indemnités au syndicat mixte. L'ensemble du personnel est contractuel de droit public.

Le régime indemnitaire (RIFSEEP) qui se met en place à l'échelle nationale depuis plusieurs années est accessible aux agents contractuels. Son instauration permettrait de valoriser le travail de l'équipe en place, ce qui n'est pas possible jusqu'à présent.

LE RIFSEEP se base sur 2 éléments :

- L'IFSE, qui constitue l'indemnité principale du RIFSEEP. Versée mensuellement, elle tend à valoriser l'exercice des fonctions,
- Et le complément indemnitaire (CIA) qui permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents.

Dans un premier temps, l'assemblée délibérante fixe les catégories et les plafonds de l'IFSE et du CIA pour chacune. Dans un second temps, le président attribue par arrêté les montants.

Le conseil syndical valide le principe de travailler à la mise en place du RIFSEEP pour le syndicat mixte. Un tableau d'analyse des plafonds sur lesquels ont délibéré les collectivités voisines a été établi pour engager la réflexion.

Dans le cadre d'une prochaine réunion du conseil, pourrait être soumis au vote l'instauration du RIFSEEP et les critères d'attribution pourraient être déterminés.

Point n°2 : Suivi du programme

2-1 Point d'étape sur les travaux en cours

Un diaporama des travaux en cours est présenté en séance.

2-2 Entretien du patrimoine emblématique - demandes de subvention

Dans le prolongement des travaux de restauration lourde et de gros entretien engagés depuis 2010 sur le patrimoine emblématique à la charge du syndicat mixte, parmi les travaux prioritaires identifiés avec les services de l'UDAP, il est nécessaire :

- de poursuivre les interventions sur les toitures de la basilique et des chapelles afin d'améliorer la sécurité des personnes qui interviennent pour la maintenance des chapelles Saint Anne et Saint Blaise et afin de restituer l'étanchéité de la couverture de la basilique (réfection du solin de la basilique côté falaise),
- de reprendre l'étanchéité du palier au-dessus de l'entrée nord du tunnel de la basilique et de reprendre les enduits de cette entrée du sanctuaire dès lors que la situation est assainie sur le plan des eaux pluviales.

Il pourrait également être engagé la purge et réfection des enduits de la voute de la chapelle Sainte Anne, fermée au public depuis 2 ans, dont la toiture est depuis novembre 2018 hors d'eau, afin de restituer l'ouverture au public de la chapelle. Ces travaux sont estimés à 7 900 €.

Dans la mesure où ces bâtiments sont classés monuments historiques, le soutien de la DRAC peut être sollicité pour ce type de travaux.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, accepte :

- D'engager les travaux de réfection du solin de la basilique côté falaise, estimés à 5200 € TTC, sous réserve de l'obtention de l'aide financière de l'Etat et après vote des crédits budgétaires (crédits inscrits au BP 2019),
- De solliciter une aide auprès de l'Etat pour ces travaux à hauteur de 40% du montant HT, soit 1732€,
- D'engager les travaux de sécurisation de l'accès à la toiture des chapelles Sainte Anne et Saint Blaise, estimés à 2 100 € TTC, sous réserve du vote des crédits budgétaires (crédits inscrits au BP 2019),
- De solliciter une aide auprès de l'Etat pour ces travaux à hauteur de 40% du montant HT, soit 672€,
- D'engager les travaux de réfection de la terrasse au-dessus de l'entrée nord du sanctuaire et des parements de ce passage vers le tunnel de la basilique, dont le coût est estimé à 5550 € TTC, sous réserve de l'obtention de l'aide financière de l'Etat et après vote des crédits budgétaires (crédits inscrits au BP 2019),
- De solliciter une aide auprès de l'Etat pour ces travaux à hauteur de 40% du montant HT, soit 1776€,
- D'engager les travaux de sécurisation de la voute de la chapelle Sainte Anne, estimés à 7900€ TTC, sous réserve du vote des crédits budgétaires (crédits non-inscrits au BP 2019, à prévoir en DM selon retours des demandes de subvention),
- De solliciter une aide auprès de l'Etat pour ces travaux à hauteur de 40% du montant HT, soit 2528€.

Point n°3 : Dispositions budgétaires

3-1 : Comptes de gestion 2018

Considérant que le Conseil syndical doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur le Receveur, pour l'exercice 2018, concernant le budget principal et le budget annexe des parkings.

Considérant la concordance des Comptes de Gestion (budget principal et budget annexe) tenus par Monsieur le Receveur et des Comptes Administratifs respectifs tenus par Monsieur le Président.

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à **l'unanimité des voix, approuve la concordance des Comptes de Gestion de l'exercice 2018** dressé par le Receveur et les Comptes Administratifs 2018 que ce soit pour le budget principal ou le budget annexe des parkings.

BUDGET PRINCIPAL

3-2 : Adoption des comptes administratifs 2018

Considérant que le Conseil Syndical doit se prononcer avant le 30 Juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président.

Conformément à l'article L.2121 -14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil syndical siège sous la présidence de Monsieur **Serge RIGAL**, Vice-Président.

Il présente en détail le compte Administratif 2018.

Ainsi, l'exécution budgétaire fait respectivement apparaître, pour chacune des 2 sections budgétaires :

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice 2018 : 2 303 385.23 €

Recettes de l'exercice 2018 : 1 275 106.24 €

Déficit de l'exercice 2018 : 1 028 278.99 €

Section de fonctionnement :

Charges de l'exercice 2018 : 368 763.78 €

Produits de l'exercice 2018 : 957 963.68 €

Résultat de l'exercice 2018 : 589 199.90 €

Résultat cumulé à affecter : 589 199.90 € + report 8 648.21 € soit 597 848.11 €

La gestion 2018 a donc dégagé un solde d'exécution déficitaire de 1 028 278.99 € au titre de la section d'investissement et un résultat excédentaire de 597 848.11 € au titre du fonctionnement.

Par ailleurs, la correction du solde d'exécution de la section d'investissement par les restes à réaliser conduit finalement à un besoin de financement de 387 746.20€ pour cette section budgétaire, comme le mettent en évidence les éléments suivants :

Solde d'exécution déficitaire 2018 inv.	1 028 278.99 €	}	536 369.80 €
Reports des excédents antérieurs inv.	1 564 648.79 €		
Correction pour les restes à réaliser :			
➤ Restes à réaliser de recettes	191 926.00 €	}	924 116.00 €
➤ Restes à réaliser de dépenses	1 116 042.00 €		

Le Comité syndical propose par conséquent d'affecter la somme de 387 746.20€ à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement par prélèvement sur le résultat excédentaire du fonctionnement de 597 848.11 €.

Le solde de 210 101.91 € assurant le financement des besoins en fonctionnement.

Monsieur Jallet a quitté la séance avant le vote du conseil syndical.

- **Sur proposition de Monsieur Serge Rigal, Vice-Président, le Conseil Syndical à l'unanimité des voix, approuve le compte administratif 2018.**

3-3 : Vote du budget primitif 2019**BUDGET PRINCIPAL**

Il est proposé au Comité syndical d'analyser les projets de budgets 2019 du syndicat mixte, découlant du débat d'orientation budgétaire du 15 février 2019 et au vu des résultats du compte administratif 2018.

Inscriptions et reports liés au CA 2018**Le fonctionnement :**

Le compte administratif fait apparaître un résultat positif de 597 848.11 € en fonctionnement qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- Inscriptions nouvelles :

Il est proposé d'affecter 201 101.91 en fonctionnement, dont 14 000 € sont dédiés aux conseils juridiques concernant l'ascenseur (9 000€), aux honoraires d'expert (commissaire enquêteur de la voie nouvelle : 4 000€) et 1 000 € sont provisionnés pour imprévus.

- Report des excédents :

Le solde, soit 387 746.20 €, est affecté aux investissements pour assumer les restes à réaliser 2018.

Les Investissements :**Dépenses :****- Report des restes à réaliser :**

L'ensemble des investissements programmés en 2018 et non encore réalisés, reste d'actualité et est donc reporté : ces dépenses soit 1 116 042.00 € sont compensées par un report favorable d'investissement et par l'affectation du résultat 2018.

- Recettes :

- Report des restes à réaliser :

Les recettes d'investissement programmées en 2018 et non encore réalisées, restent d'actualité et sont donc reportées. Il s'agit de la subvention pour la sécurisation des falaises, du fond de concours du département pour les travaux de voirie sur la corniche.

Cette recette, 191 926.00 € est équilibrée par une affectation équivalente du résultat 2018.

Inscriptions nouvelles au titre du budget primitif 2019

Le Fonctionnement (hors dotation à l'investissement, amortissements et réaffectation 2018)

Ce budget reprend essentiellement le précédent, à la différence qu'il est proposé d'intégrer les 51 265 euros de frais de personnel du poste de chef de projet corniche en investissement (le syndicat mixte assumant en régie la maîtrise d'œuvre de ces travaux, le chef de projet passant 100% de son temps sur cette mission).

Le fonctionnement récurrent 2019 s'élève à près de **192 735 €** en faisant remarquer que le poste de contractuel pour la maîtrise d'œuvre est une dépense ponctuelle qui n'a pas vocation à se poursuivre au-delà des travaux de la corniche et que les 50 000 euros correspondant sont basculés en investissement puisqu'il s'agit de maîtrise d'œuvre en régie.

La prise en compte des frais d'entretien et travaux assurés en régie par la Commune est chiffrée à 10 640 €.

Une inscription de 14 320 € de crédits imprévus laisse la possibilité de mettre en place le RIFSEEP dans le cadre d'une prochaine réunion de conseil syndical, ce qui porte le total à 207 055 €.

Pour financer ces dépenses, il est proposé de faire appel aux contributions des membres du syndicat mixte, réparties selon la clé statutaire :

- 92 994.75 € pour la Région,
- 92 994.75 € pour le Département,
- 20 666.50 € pour la Commune de Rocamadour.

Avec les dotations aux investissements, les amortissements et réaffectations 2018, le budget 2019 s'élève à 1 261 885.93 €.

L'investissement : dépenses nouvelles : 1 252 991.72€

Une somme pour imprévus de 15 000 € est à provisionner afin de pouvoir palier aux éventuels aléas notamment concernant le patrimoine emblématique ou la falaise.

➤ **L'avance de trésorerie au budget annexe**

Il est nécessaire de prévoir un virement au budget annexe de 200 000 euros pour assurer l'avance de trésorerie pour cette saison dans l'attente de la réalisation des recettes.

➤ **Les études**

Aucune inscription nouvelle n'est prévue en dehors de l'étude du 2ème volet du schéma d'interprétation (10 000 €) qui pourra être soutenu financièrement par la DREAL.

➤ **Les acquisitions foncières**

Les crédits disponibles suffisent pour financer les dernières acquisitions au moins pour l'année en cours (la voie nouvelle...).

➤ **Le matériel informatique**

Une enveloppe de 5000 euros est nécessaire pour renouveler et compléter le matériel informatique du syndicat.

➤ **Les travaux sur le patrimoine**

5 550 € sont provisionnés pour la rénovation de l'entrée Nord du tunnel de la basilique, 5 200 € pour la toiture de la basilique, 2 100 € pour sécuriser l'accès de maintenance aux toitures des chapelles St Blaise et Ste Anne. Ces travaux pourront être soutenus par la DRAC.

➤ **Falaise**

Le disponible de 19 590 € sur l'enveloppe mise en place en 2018 ne suffira à faire face aux petits imprévus actuellement constatés. Un complément de 15 000 euros est à provisionner.

➤ **Les aménagements liés à l'accueil et au cheminement**

Signalétique piétonne

Pour la mise en œuvre de la première partie du programme de signalétique piétonne, une enveloppe de 35 000 euros est provisionnée. Le financement de l'ensemble de cette opération sera échelonné sur 3 exercices budgétaires (2019/2021).

Corniche et départ voie sainte

719 923.41€ sont réservés à l'opération corniche, un complément de 902 876.73€ est nécessaire pour assumer les travaux sur cette année des marchés en cours (tranche 2)

Déviaton

En complément des 31 998.80 € disponibles en RAR, une enveloppe de 6 000 € est nécessaire pour confier une mission à la paysagiste, finaliser les études et préparer les travaux.

Le financement de la voie nouvelle n'est pas budgété au BP 2019. Un emprunt sera nécessaire avant le vote du BP 2020 pour permettre la signature des marchés (estimée à Décembre 2019 ou Janvier 2020). Dès que l'autorisation administrative sera obtenue et que les études de projet et les retours de l'enquête publique auront permis d'affiner le projet d'infrastructure et son coût global.

Ces deux opérations monopoliseront la majorité des crédits jusqu'en 2021.

A ce jour, 8.87 M€ de travaux et 1 217 000 € d'acquisitions ont été réalisés entre 2007 et fin 2018 ; 3 M€ sont prévus sur les 2 années à venir à 90 % pour la corniche et la déviation.

Les financements 2019/2021 seront concentrés sur la corniche, complétés par la signalétique piétonne ; l'emprunt pour financer la voie nouvelle est reporté dans le courant de l'année 2019 dès que les autorisations administratives seront obtenues et que les études de projet auront permis d'affiner le budget global.

➤ **Synthèse inscriptions 2019 avant reports**

Au total, les besoins en matière d'investissement s'élèvent à hauteur de 1 252 991.73 €.

L'investissement : recettes

Dans le courant de l'année 2019 (quand la DUP sera obtenue), la question d'un emprunt pour la voie nouvelle se posera à hauteur de 1 M€ et générerait une annuité entre 100 000 et 150 000 € (selon la durée et le taux).

Pour 2019, les travaux sont assumés par un autofinancement de 833 378 € (contre 798 498.68 € en 2018) qui pourra être réduit grâce aux recettes de l'Etat pour les travaux sur la basilique et les chapelles (ministère de la culture) et pour le schéma d'interprétation (ministère de l'environnement).

La participation à l'investissement 2019 se traduirait alors de la façon suivante :

- Région 45 % soit 375 020.10 €
- Département 45 % soit 375 020.10 €
- Commune 10 % soit 83 337.80 €

Récapitulatif 2019 hors amortissements, dotations au fonctionnement et reports 2018

BP 2019	Dépenses		Participations	
Fonctionnement	192 735 €		192 735 €	
(hors amortissements et dotations à l'investissement)	Fournitures	5 300	Région	92 994 €
	Entretien maintenance bâti	4 400	Département	92 994 €
	Assurances	9 950	Commune	20 666 €
	Salaires et frais	152 000		
	Prestations diverses	13 900		
Investissement	1 001 726 €		742 945 €	

Dont	Matériel informatique	5 000	Région Département Commune	334 325 € 334 725 € 74 294 €
	Schéma interprétation	10 000		
	Signalétique piétonne	35 000		
	Falaise	15 000		
	Toitures basilique	5 200		
	Chapelles	2 100		
	Tunnel basilique	5 550		
	Voie nouvelle	6 000		
	Corniche	902 876		

Au global, tel qu'il ressort dans les tableaux suivants, le projet de budget total 2019 (reports et inscriptions nouvelles) s'élève à 2 428 258.53 € en Investissement et 428 507.18 € en Fonctionnement.

FONCTIONNEMENT 2019 - Dépenses

	Libellé	Inscription 2019	CA 2018	Budget 2019
CHAPITRE 022 : IMPREVUS			0.00	0.00
22	Imprevus	14 320.00	0.00	14 320.00
CHAPITRE 011 : ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		63 307.00	0.00	63 307.00
60611	Eau et assainissement	700.00	0.00	700.00
60612	énergie et électricité	900.00	0.00	900.00
60631	fournitures d'entretien	1 000.00	0.00	1 000.00
60632	fournitures de petit équipement	500.00	0.00	500.00
60633	fournitures de voirie	500.00	0.00	500.00
60636	vetements de travail	65.00	0.00	65.00
6064	fournitures administratives	1 700.00	0.00	1 700.00
611	Contrats prestations de services	1 050.00	0.00	1 050.00
6135	Locations mobilières	400.00	0.00	400.00
61521	Entretien de terrains	500.00	0.00	500.00
615221	Entretien de batiments publics	1 200.00	0.00	1 200.00
615231	Entretien de voirie	200.00	0.00	200.00
61558	Entretien et réparation sur biens mobiliers	300.00	0.00	300.00
6156	Maintenance	4 262.00	0.00	4 262.00
6161	Assurance multirisques	6 000.00	0.00	6 000.00
6168	Autres assurances	3 950.00	0.00	3 950.00
6184	Versement à des organismes de formation	530.00	0.00	530.00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	13 900.00	0.00	13 900.00
6225	Indemnités au comptable et régisseurs	900.00	0.00	900.00
6226	Honoraires: conseil juridique, huissiers, géomètres...	13 000.00		13 000.00
6227	Frais d'actes et de contentieux: acquisitions foncières, avocats...	0.00	0.00	0.00
623	Publicité, publications, relations publiques	850.00	0.00	850.00
6231	Annonces et insertions	700.00	0.00	700.00
6233	Foires et expositions	0.00	0.00	0.00
6236	Catalogues et imprimés	50.00	0.00	50.00
6238	Frais divers de publicité	100.00	0.00	100.00
625	Déplacements, missions et réceptions	7 000.00	0.00	7 000.00
6251	Voyages et déplacements	500.00	0.00	500.00
6256	Missions: personnel	5 500.00	0.00	5 500.00
6257	Receptions	1 000.00	0.00	1 000.00
6261	Frais postaux	100.00	0.00	100.00
6262	Téléphone	600.00	0.00	600.00
627	services bancaires et assimilés	300.00	0.00	300.00
628	Divers			
6281	Concours divers: cotisations RGSF et ICOMOS	3 900.00	0.00	3 900.00
62878	Remboursement de frais	12 740.00	0.00	12 740.00
63512	Taxes foncières	160.00	0.00	160.00
CHAPITRE 023: VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		833 378.75	0.00	833 378.75
023	Versement à la section d'investissement	833 378.75	0.00	833 378.75
CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL		129 028.44	0.00	129 028.44
6332	cotisations au FNAL	100.00	0.00	100.00
6336	cotisation CNG CG de la FPT	800.00	0.00	800.00
6338	autres impots et taxes	300.00		300.00
6411	rémunération personnel titulaire		0.00	0.00
6413	rémunération personnel non titulaire	94 128.44	0.00	94 128.44
6451	URSAFF	27 000.00	0.00	27 000.00
6453	cotisations caisses de retraite	3 700.00	0.00	3 700.00
6455	cotisations assurances du personnel	0.00	0.00	0.00
6454	cotisation assedic	3 000.00	0.00	3 000.00
6475	medecine du travail	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		400.00	0.00	400.00
6532	Frais de mission élus	400.00	0.00	400.00
6574	loyers subvention aux associations et personnes privées	0	0.00	0.00
651	antivirus	0.00		0.00
CHAPITRE 66: CHARGES FINANCIERES		0.00	0.00	0.00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 67: AUTRES CHARGES		0.00	0.00	0.00
6711	charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 042: OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 041/042		221 451.74		221 451.74
6 811	dotation amortissement études travaux escalier...	221 451.74		221 451.74
TOTAL		1 261 885.93	0.00	1 261 885.93

FONCTIONNEMENT 2019 : Recettes

	Libellé	Inscription 2019	CA 2018	Budget 2019
CHAPITRE 70 : PRODUIT DES SERVICES				
70841	Mise à disposition de personnel facturée	37 350		37 350
70872	Remboursement frais logiciel par le budget annexe	1 321.00		1 321.00
70388	Autres redevances et recettes diverses (redevance parkings du site)	0.00		0.00
CHAPITRE 74 : DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
74721	Participations statutaires de la Région	427 500.00		427 500.00
74731	Participations statutaires du Département	427 500.00		427 500.00
74741	Participations statutaires de la Commune	95 000.00		95 000.00
CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS				
722/042	Production immobilisées (moe corniche en régie)	51 265.00		51 265.00
777/042	Amortissements subv.	11 848.02		11 848.02
CHAPITRE 002 : EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE				
002	Affectation du résultat année N-1		210 101.91	210 101.91
	TOTAL	1 051 784.02	210 101.91	1 261 885.93

INVESTISSEMENT: Recettes 2019

Articles	Libellé	RAR 2018	Inscriptions nouvelles	Opérations d'ordre affectations 2018	Budget 2019
CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)				536 369.80	536 369.80
	Report des excédents antérieurs			1 564 648.79	1 564 648.79
	déficit d'investissement reporté			1 028 278.99	1 028 278.99
CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT					
1068	Affectation du résultat 2018			387 746.20	387 746.20
CHAPITRE 021: VIREMENT					
	Virement de la section de fonctionnement		833 378.75		833 378.75
CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					101 926.01
13118/101	Autres subventions de l'Etat				0.00
13179/101	FPRNM falaises	101 926.00			101 926.00
	subvention portes fortifiées		0.00		0.00
	subvention vierge noire		0.00		0.00
	subvention dreal sd signal piétonne		0.00		0.00
	subvention POMAC bâtiment parking		0.00		0.00
	subvention toitures chapelles basilique		0.00		0.00
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
1641	Emprunt en euros		0.00		0.00
CHAPITRE 040: amortissement			221 451.74		221 451.74
28183	ordinateur, logiciel		0.00		0.00
	disque dur et serveur		130.92		130.92
281728			48 936.48		48 936.48
	falaise		15 840.42		15 840.42
	falaise transférée		16 789.79		16 789.79
	falaise 3eme campagne sécu 2016-18		16 306.27		
281738			78 328.33		78 328.33
	grand escalier		14 446.40		14 446.40
	chapelle hospitalet		10 763.15		10 763.15
	chapelle Notre Dame		23 939.13		23 939.13
	chemin de ronde		23 385.15		23 385.15
	descente EP basilique		1 110.60		1 110.60
	toiture basilique		1 285.80		1 285.80
	toiture chapelle Ste Anne St Blaise		1 513.20		1 513.20
	vitraux St Blaise et St Sauveur		647.70		647.70
	portes fortifiées		1 237.20		1 237.20
28152			36 838.09		36 838.09
	murets RD 32		34 462.16		34 462.16
	borne automatique porte du figuier		2 375.93		
281752			54 084.91		54 084.91
	chemin de croix		54 084.91		54 084.91
281571			3 133.01		3 133.01
	tracteur		2 271.13		2 271.13
	remorque		168.50		168.50
	souffleur		355.58		355.58
	moteur cloches St Blaise		337.80		337.80
28031	PSDGR		0.00		0.00
Opérations non affectées					
10222	récupération TVA				0.00
CHAPITRE 041 :					
041/238	remboursement avances forfaitaires corniche		40 961.65		40 961.65
041/1311	transfert subventions etat pour amortissable		6 415.13		6 415.13
CHAPITRE 458.1					
45823	fonds concours Département voirie	90 000.00			90 000.00
CHAPITRE 27638					
27638	remboursement avance de trésorerie au budget annexe		200 000.00		200 000.00
27638	créance SIAEP Mairie		10 009.25		10 009.25
TOTAL		191 926.00	1 312 216.52	924 116.00	2 428 258.53

INVESTISSEMENT: Dépenses 2019 avec CA

		RAR 2018	Inscription 2019	Opérations d'ordre	Affectation résultat 2018	Budget 2019
CHAPITRE 20: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
20	Imprévus		15 000.00		0.00	15 000.00
2031	Frais d'études	17 824.00	10 000.00		0.00	27 824.00
	132 cahier de gestion archi paysage		0.00		0.00	0.00
	122 diag falaise	1 748.00	0.00		0.00	1 748.00
	130 signalisation parking et SIL(schéma directeur)	0.00	0.00		0.00	0.00
	134 signalétique piétonne (schéma directeur)	2 660.00	0.00		0.00	2 660.00
	135 schéma stationnement parkings	9 528.00	0.00		0.00	9 528.00
	136 schéma d'interprétation	0.00	10 000.00		0.00	10 000.00
	139 diag termites	3 888.00	0.00		0.00	3 888.00
20421	Signalétique (part hadr et dpt)	1 450.00	0.00		0.00	1 450.00
2041482	Cne : Bâtiments, Installations	26 177.15	0.00		0.00	26 177.15
2041512	GFP rat : Bâtiments, Installations	11 347.78	0.00		0.00	11 347.78
2 041 582	fonds de concours FDEL station recharge	2 755.00	0.00		0.00	2 755.00
CHAPITRE 21: IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
2111	Immobilisations corporelles en cours	196 622.03	0.00		0.00	196 622.03
	106 provision acquisitions foncières	196 622.03	0.00		0.00	196 622.03
2152/127	installation voirie	0.00	0.00			0.00
2157/126	Achat matériel	0.00	0.00		0.00	0.00
2158	Cloches chapelles saint blaise	0.00	0.00		0.00	0.00
2183	Matériel de bureau et d'informatique	0.00	5 000.00		0.00	5 000.00
CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS						
2315	Voiries	756 353.77	943 876.72		0.00	1 700 230.49
	107 aménagement corniche AP de 5M€	719 923.41	902 876.72			1 622 800.13
	112 chemin de croix	0.00	0.00		0.00	0.00
	133 borne porte figuier	0.00	0.00		0.00	0.00
	108 travaux parkings	0.00	0.00		0.00	0.00
	114 déviation routières	31 998.80	6 000.00		0.00	37 998.80
	130 signalisation parking et sil	4 431.56	0.00		0.00	4 431.56
	134 signalétique piétonne		35 000.00			35 000.00
2317	Travaux et aménagements de terrains	103 512.27	27 850.00	0.00	0.00	131 362.27
	125 statue de la vierge noire	0.00	0.00		0.00	0.00
	117 place de la Caretta et mur soutènement	0.00	0.00		0.00	0.00
	118 musée d'art sacré	0.00	0.00		0.00	0.00
	121 sécurité falaise	19 590.00	15 000.00		0.00	34 590.00
	123 toiture basilique	0.00	5 200.00		0.00	5 200.00
	128 portes fortifiées	0.00	0.00		0.00	0.00
	129 chapelles sanctuaire - toitures	0.00	2 100.00		0.00	2 100.00
	132 vitraux sanctuaire	2 664.00	0.00		0.00	2 664.00
	131 esplanades Michelet	81 258.27	0.00		0.00	81 258.27
	140 tunnel basilique	0.00	5 550.00		0.00	5 550.00
	137 MOE chapelles et basilique	0.00	0.00		0.00	0.00
041 et 040	amortissement et changement de comptes					
	041/238 avances forfaitaires			40 961.65		40 961.65
	041/1322 transfert subventions non amortissable	0.00		6 415.13		6 415.13
	040/13917 amortissement subventions eqpt transf - état	0.00		3 927.99		3 927.99
	040/13911 amortissement subventions eqpt transf - bc et fs	0.00		4 429.19		4 429.19
	040/139118			3 078.44		3 078.44
	040/13912	0.00		412.40		412.40
						59 224.80
231/040	opération 107 intégration MOE corniche		51 265.00			51 265.00
27						200 000.00
	27638 avance trésorerie budget annexe		200 000.00			200 000.00
	27638 créance SIAEP et mairie	0.00				0.00
	Total	1 116 042.00	1 252 991.72	59 224.80	0.00	2 428 258.52

L'avance de trésorerie a vocation à être remboursée durant l'exercice budgétaire 2019, à l'issue de la saison d'exploitation des parkings. Elle apparaît donc en dépenses et en recettes d'investissement sur le budget principal, ainsi que sur le budget annexe.

Le Conseil Syndical à l'unanimité des voix :

- valide les modalités de remboursement de l'avance de trésorerie au budget annexe,
- valide le principe d'intégrer comptablement les frais liés à la maîtrise d'œuvre de la corniche assumée en régie (salaires, charges...),
- et adopte le budget primitif 2019.

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

FONCTIONNEMENT 2019 : Recettes		
	Libellé	Inscription 2019
CHAPITRE 70 Ventes de prestations		
706	prestations de services	790 000,00
753	Perception taxe de séjour	1 830,00
CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		
722	production immobilisées (moe parkings et OPC BS en régie)	30 000,00
777/042	Amortissements subv.	0,00
CHAPITRE 002 : EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		
002	Affectation du résultat année N-1	0,00
	TOTAL	821 830,00

PARKINGS - FONCTIONNEMENT 2019 - Dépenses

	Libellé	Budget 2019
CHAPITRE 022 : IMPREVUS		
22	Imprevus	10 000,00
CHAPITRE 011 : ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		147 029,00
6061	fournitures non stockables (eau, électricité...)	8 000,00
6063	fournitures d'entretien et petit équipement	2 600,00
6064	fournitures administratives	800,00
6066	Carburant	500,00
611	Contrats prestations de services	15 000,00
6132	Locations immobilières	2 438,00
6135	Locations mobilières	2 300,00
6137	redevance droit de passage	0,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00
61558	Entretien et réparations sur biens mobiliers	8 000,00
6156	maintenance	5 500,00
6161	Assurance multirisques	
6168	Autres assurances	25 000,00
618	Versement à des organismes de formation	6 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	300,00
6225	Indemnités au comptable et régisseurs	0,00
6226	Honoraires: conseil juridique, huissiers, géomètres...	300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux: acquisitions foncières, avocats...	0,00
623	Publicité, publications, relations publiques	3 800,00
6231	Annonces et insertions	0,00
6233	Foires et expositions	800,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00
6238	Frais divers de publicité	0,00
625	Déplacements, missions et réceptions	17 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00
6256	Missions: personnel	3 000,00
6257	Receptions	3 000,00
6248	Transport de biens divers	11 000,00
6261	Frais postaux	500,00
6262	Téléphone	1 820,00
627	services bancaires et assimilés	300,00
6287	Remboursement de frais	38 671,00
CHAPITRE 063 : impôts taxes et versements assimilés		1 830,00
63512	Taxes foncières	0,00
637	autres impôts, taxes (reversement taxe séjour à cauvador)	1 830,00
CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL		78 969,00
6332	cotisations au FNAL	119,00
6336	cotisation CNG CG de la FPT	563,00
6338	autres impôts et taxes	189,00
6411	rémunération personnel non titulaire	53 844,00
6451	URSAFF	19 011,00
6453	cotisations caisses de retraite	2 635,00
6455	cotisations assurances du personnel	0,00
6454	cotisation assedic	2 608,00
6475	medecine du travail	0,00
CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		400,00
6532	Frais de mission élus	400,00
CHAPITRE 66: CHARGES FINANCIERES		31 909,28
66111	Intérêts des emprunts et dettes	31 909,28
CHAPITRE 67: AUTRES CHARGES		0,00
6711	charges exceptionnelles	0,00
CHAPITRE 69 : AUTRES CHARGES		0,00
695	impôts sur les benefices	0,00
CHAPITRE 042: OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 041/042		0,00
6 811	dotation amortissement	0,00
TOTAL		262 137,28

INVESTISSEMENT: Dépenses 2019 avec CA

		RAR 2018	Inscription 2019	Budget 2019
20	Imprévus		15 000,00	15 000,00
100	Parking du château			1 551 343,00
2111	acquisition foncière	0,00	12 000,00	12 000,00
2312	terrains	986 400,00	0,00	986 400,00
2313	construction	514 000,00	0,00	514 000,00
238/23	avance forfaitaire		38 943,00	38 943,00
101	Parking de la vallée			421 887,00
2312	terrains	0,00	19 247,00	19 247,00
2313	construction	388 000,00	0,00	388 000,00
238/23	avance forfaitaire		14 640,00	14 640,00
102	Parking des Garennes			50 244,00
2312	terrains	7 000,00	40 244,00	47 244,00
2313	construction	3 000,00	0,00	3 000,00
103	Parking de l'Hospitalet			554 153,00
2111	acquisition foncière	0,00	2 700,00	2 700,00
2312	terrains	150 000,00	0,00	150 000,00
2313	construction	390 000,00	0,00	390 000,00
238/23	avance forfaitaire		11 453,00	11 453,00
104	système exploitation des flux			576 000,00
2151	installations complexes spécialisées	576 000,00	0,00	576 000,00
238/23	avance forfaitaire		22 140,00	22 140,00
105	gestion stationnement sauvage			10 000,00
2315	immos en cours-inst techniques	10 000,00	0,00	10 000,00
106	prestations communes			87 000,00
2313	immos en cours-constructions	87 000,00	0,00	87 000,00
Hors opération				
2182	matériel de transport	0,00	1 000,00	1 000,00
2183	matériel bureau et informatique	0,00	7 000,00	7 000,00
2184	meublier	0,00	1 500,00	1 500,00
1641	remboursement crédit	0,00	117 552,32	117 552,32
041 et 040	amortissement et changement de comptes			
231/040 opération 107	intégration MOE P et OPC bâtiments de services		30 000,00	30 000,00
2313/041	remboursement avances forfaitaires			
	opération 100 Château		48 319,02	48 319,02
	opération 101 Vallée		14 640,00	14 640,00
	opération 103 Hospitalet		11 453,00	11 453,00
	opération 104 Système exploitation		22 140,00	22 140,00
1687	remboursement avance trésorerie au budget ppal		200 000,00	200 000,00
Total		3 111 400,00	542 795,34	3 741 371,34

BUDGET PARKINGS - INVESTISSEMENT: Recettes 2019

Articles	Libellé	RAR 2018	Inscriptions nouvelles	Opérations d'ordre affectations	Budget 2019
CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)					
	Report des excédents antérieurs			0,00	0,00
	déficit d'investissement reporté			0,00	0,00
CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT					
1068	Affectation du résultat 2018			0,00	0,00
CHAPITRE 021: VIREMENT					
	Virement de la section de fonctionnement				0,00
CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
1311/101	Autres subventions de l'Etat		52 800,00		52 800,00
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
1641	Emprunt en euros	3 111 400,00	128 999,73		3 240 399,73
CHAPITRE 040: amortissement					
					0,00
778/77	avance de trésorerie		200 000,00		200 000,00
238/041	remboursement avances forfaitaires		109 443,59		109 443,59
TOTAL		3 111 400,00	491 243,32	0,00	3 602 643,32

Le Conseil Syndical à l'unanimité des voix

- valide le principe d'intégrer comptablement les frais liés à la coordination des travaux de bâtiments de services assumée en régie (salaires, charges...),
- adopte le budget primitif 2019 pour les parkings.

M. Pascal Jallet,

M. Maxime Verdier,

M Raphael Daubet

M Didier Baudet,

M. Serge Rigal,

M Vincent Labarthe.

M. Eric Cailles,